

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024

DELIBERATION N°2024.00090

**ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSTALLATION ET DU TEST D'ACTIVITÉS
AGRICOLLES POUR 2024 - SOUTIEN À L'ADDEAR DE LA LOIRE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,

M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mars 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240307-D202400090IG

Date de mise en ligne : 13 mars 2024

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024

ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSTALLATION ET DU TEST D'ACTIVITES AGRICOLES POUR 2024 - SOUTIEN A L'ADDEAR DE LA LOIRE

L'ADDEAR de La Loire (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) est une association qui défend une agriculture paysanne, plus économe, plus autonome et respectueuse de l'environnement. Son siège est implanté à Chambœuf, dans l'ancienne ferme du Treuil.

L'ADDEAR de la Loire est membre des Amis du Treuil, tiers-lieu agricole et rural reconnu officiellement par l'État, et avec lequel la Métropole travaille sur plusieurs thématiques structurantes via une convention cadre depuis 2022 :

- installation en agriculture et espace test agricole ;
- accompagnement à la transition ou réorientation des exploitations fragiles ;
- accès à une alimentation locale de qualité ;
- adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques ;
- agricultures urbaines.

Particulièrement investie dans les questions d'installations agricoles, l'ADDEAR de La Loire propose un panel d'outils, de méthodes et d'actions afin d'accompagner les porteurs de projets et les territoires depuis plus de vingt ans.

Forte du partenariat entre la Métropole et les Amis du Treuil, l'ADDEAR de la Loire a souhaité proposer un nouveau programme d'actions pour l'année 2024. Pour rappel, en 2023, elle a pu accompagner 7 porteurs de projets individuels, proposer 1 café Installation pour faire témoigner un agriculteur récemment installé, et près de 6 actions collectives de type parcours paysans ou accueils collectifs de porteurs de projets. Elle a également initié une dynamique sur le test d'activités en accompagnant le campus de Montravel, qui a ainsi pu proposer une offre d'accueil à une testeuse en octobre 2023.

Le programme d'actions 2024 s'inscrit pleinement dans la thématique « installation en agriculture et espace test agricole » du projet de convention cadre 2022-2024 entre la Métropole et les Amis du Treuil, ainsi que dans l'axe 1 « maintenir une agriculture de proximité et accompagner sa transition » du programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole. Les actions proposées s'articulent en 4 axes :

1. Accueil et accompagnement des porteurs de projets, candidats à l'installation :
 - 4 temps d'accueil collectif de porteurs de projets ;
 - 4 à 7 accompagnements individuels y compris les porteurs de projets en test d'activité ;

2. Dynamique locale Installation – Transmission :
 - 1 journée thématique d'information sur les outils fonciers et l'accès au foncier dans le cadre d'une installation ;
3. Espace Test Agricole :
 - développement de la dynamique territoriale autour du test d'activités : 1 action de sensibilisation et 1 accompagnement à l'émergence d'un nouveau lieu-test ;
 - accompagnement du test en cours à l'Espace Test Agricole de Montravel ;
4. Bilan et évaluation des actions :
 - synthèse des actions et présentation aux instances de la Métropole pour évaluation et améliorations continues.

Ce programme d'actions, principalement axé sur l'installation, complètera celui de la Chambre d'Agriculture qui vise surtout l'anticipation des transmissions d'exploitations.

Budget prévisionnel

Accompagnement et animation installation (500 €/j X 40j).....	20 000 €
Test agricole (frais couveuse).....	700 €
Frais divers.....	1 600 €
Total	22 300 €

Plan de financement

Saint-Etienne Métropole (70%).....	15 610 €
Autofinancement (30%)	6 690 €
Total	22 300 €

Calendrier de réalisation

Le programme d'actions débute au 1^{er} janvier 2024 et se terminera le 31 décembre 2024. Les dépenses éligibles seront donc comprises entre ces mêmes dates.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole au programme d'actions « Installation et test d'activité agricole » proposé par l'ADDEAR de la Loire, à hauteur de 15 610 € maximum, correspondant à un taux d'aide de 70% ;**
- **approuve la convention à intervenir avec l'ADDEAR de la Loire, jointe à la présente délibération ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, destination PSADE, du budget Agriculture de l'exercice 2024.**

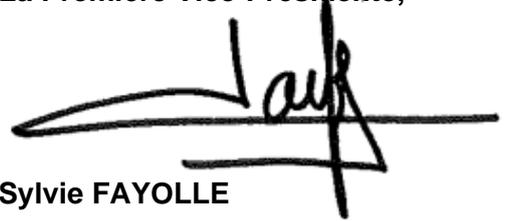
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large circle with a vertical line through it and a horizontal line crossing it, with some additional scribbles.

Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a loop.

Sylvie FAYOLLE